

Informations générales et associatives

Le retour au logis des marinières

Si vous levez les yeux au ciel en passant près de l'église de Feigères, observez bien les longues ouvertures sous les plates-bandes. Grâce à l'intelligente réflexion municipale, d'ailleurs imposée par la loi, les marinières vont pouvoir nicher chez nous au mois de mars et avril comme l'année dernière. Ne manquez pas l'éblouissant spectacle de leurs acrobaties aériennes et signalez à vos proches leurs cris qui annoncent le printemps. Ces oiseaux, partis en automne pour un périple de plus de 2 000 km, reviennent nous débarrasser d'une multitude d'insectes désagréables.

Informez-vous sur leur vie remarquable : vitesse de vol, toilette, accouplement et sommeil dans les airs en visitant le site :

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Martinet_noir ou www.apetf4.com)

Michelangelo Fluckiger, pour l'Apef

Le Cirque éphémère vous propose :

- un stage cirque pour les enfants dès 6 ans, ados et adultes

Au programme :

jonglerie, boules, rola-bola, fil, trapèze, acrobatie, monocycle etc.

Date :

du 22 au 26 avril 2013 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Un pique-nique peut être apporté pour les stagiaires désireux de rester sur place durant la pause de midi.

A l'issue du stage, un spectacle sera présenté par les stagiaires.

- La Fabuleuse histoire du cirque

Un spectacle hautement moral et instructif mais humoristique

Date :

du 13 avril au 12 mai 2013, le samedi soir dès 20h et le dimanche dès 17h.

Renseignements et réservations : Tél : 06 80 25 82 63, courriel à adresser à sals.massard@sf.fr, site : www.cirque-ephemere.com

Théâtre des FOUSSÈRES de Feigères

REPAS-THEATRE samedi 25 mai dès 19h à la salle polyvalente

Animé par la troupe des Improptotames (théâtre d'improvisation) de Rumilly.

Réservations et billets au 04 50 35 42 63 ou 04 50 49 00 46, entrée : 17 €

Permanence tous les mercredis soirs de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

Informations de l'association Familles Rurales

Ruche Été 2013

Le site de Feigères accueillera vos enfants de 4 à 11 ans, **du lundi 8 juillet au vendredi 2 août.**

Les inscriptions auront lieu uniquement sur le site de Feigères les

* **lundis 27 Mai et 3 Juin** de 16h30 à 18h30,

* **samedi 8 juin** de 10h30 à 11h30

Vous munir du carnet de santé, de votre feuille d'imposition et de la carte FR 2013.

Pour tous renseignements, contacter Luis Gomes au 06.74.03.48.83

Samedi 4 mai à la salle polyvalente dès 20h30

Démonstration et show au son du fameux groupe "Hillbilly Rockers".

Pour les débutants une initiation de danse est prévue.

Alors plus aucune hésitation. Réservez cette date !!

Une petite restauration vous sera proposée.

Entrée : 10 € /personne ou 18 €/couple

Soirée Country

« Les Bouchons 74 » remplacent les « Bouchons d'amour ».

Depuis 2006, les « Bouchons d'Amour » de la Haute-Savoie ont œuvré sous l'égide d'une structure nationale parrainée par Jean-Marie Bigard, avec pour mission : récolter et revendre des bouchons plastiques pour venir en aide aux personnes handicapées. Pourtant la situation s'est dégradée ces derniers mois : les responsables nationaux et régionaux se sont éloignés des fondements originels de l'association. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration de l'association les « bouchons d'amour 74 » s'est retiré de la structure nationale. Ainsi est née au 1^{er} janvier dernier, une nouvelle association « Les Bouchons 74 » qui affiche sa volonté au niveau départemental: que la mobilisation des bénévoles bénéficie directement aux personnes handicapées haut-savoyardes en grande difficulté. Leur mission est de collecter, acheminer, trier et expédier les bouchons en plastique en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée. Cela permet de récupérer des fonds pour les personnes en situation de handicap tout en participant à la réduction des déchets. Cette association récupère les bouchons en plastique de bouteilles de lait, d'eau, de jus de fruit, d'huile, de vinaigre, de vin, de café, de chocolat, de lessive, d'assouplissant, de détergent, de dentifrice, de shampooing, de gel douche, de médicaments etc. Les bouchons en liège sont aussi ramassés. Près de 200 points de collecte sont répartis sur le département. De nombreux dons ont été effectués grâce à cette association : dons de fauteuils roulants, prêts de matériel etc. L'association « se débrouille » sans aucun budget de fonctionnement : l'intégralité des fonds est utilisée pour l'aide aux personnes handicapées. Les « Bouchons 74 » recherchent des bénévoles, au moins quelques heures pour la collecte, le tri et l'expédition.

Pour tous renseignements, vous pouvez visiter leur site : www.bouchons74.org



Que se passe-t-il à Feigères ?

Du pain, du vin, un village. Feigères, son auberge et sa boulangerie.

Il y a de cela à peine un an, nous avons mis en place la reprise de l'auberge. Nous avons reçu des candidats, le choix s'était porté sur Cindy Chatel, Stéphane Rencurel et Julien Houillon. Ils nous ont convaincus, même si Cindy Chatel et Stéphane Rencurel n'étaient pas du métier. Nous avons apprécié leur courage et leur volonté. Et il y avait Julien Houillon qui connaissait bien notre auberge pour y avoir travaillé avec son frère.

En salle, Cindy Chatel c'était tout en douceur. Aimable, faisant un service avec discrétion et toujours avec le sourire, elle a vite appris le métier et savait nous suggérer un plat et servir avec grâce. Au bar, Stéphane Rencurel était rapide, c'est lui qui s'occupait aussi de la gestion. Julien Houillon savait nous cuisiner des plats avec des produits frais et locaux. Il a été un cuisinier apprécié.

D'ailleurs, de plus en plus de habitants de Feigères et des environs se sont remis à fréquenter l'auberge à notre grande joie et soulagement. Nous avions bien choisi. Aujourd'hui, ils vont partir. Nous devons trouver un nouvel aubergiste, une nouvelle équipe pour prendre le relais et continuer ce que celle-ci a commencé. Ce ne sera pas facile, beaucoup les ont appréciés et nous l'ont dit.

Il y a de cela à peine plus d'un an, nous avons déménagé la boulangerie de l'ancienne cure, vétuste, à la nouvelle boulangerie que nous avons aménagée pour et avec le père et le fils Debordes. Ça n'a pas été facile, les travaux ont été importants et il a fallu batailler pour finir dans des délais raisonnables. C'est en grande partie grâce au dévouement d'Edouard Vionnet que tout s'est bien passé et que la boulangerie a ouvert dans des locaux neufs.

La famille Debordes s'est beaucoup impliquée. Ils ont pris en charge tout l'équipement de leur boulangerie. Pour notre part, nous nous sommes appliqués à transformer des locaux bruts en boulangerie accueillante. Patrick Debordes va arrêter l'exploitation d'ici l'été pour se consacrer entièrement à la boulangerie de Jussy. Pour certains d'entre nous, il était bon, mais nous n'étions pas assez nombreux à prendre notre pain chez eux pour leur permettre de se maintenir. A deux ans de la retraite, continuer n'est pas raisonnable.

Que cela ne nous empêche pas de le soutenir pendant le temps qu'il restera encore avec nous !

C'est grâce aux habitants de Feigères que nous avons réussi à implanter ces deux commerces. Nous les en remercions. Pour nous, ce sont des endroits privilégiés, lieux de rencontres souvent fortuites où s'exprime le lien social. C'est pour cela qu'ils ont été mis en place par l'équipe municipale soutenue par l'ensemble des habitants.

Alors, un édito sur une auberge et une boulangerie, c'est juste une façon de vous remercier de nous avoir aidés, de dire merci à ces artisans pour ce qu'ils nous ont apporté, leur montrer que nous les avons appréciés. Une chose est sûre, ils y ont mis de l'ardeur et beaucoup de courage. Rien que pour cela, ils ont droit à notre reconnaissance. Nous les remercions sincèrement et leur souhaitons bonne chance pour la suite.

Et pour nous, habitants de Feigères, la vie continue. La commission économie est à la recherche de solutions et a bon espoir de voir l'auberge rouvrir après une fermeture que nous voulons la plus brève possible. Pour la boulangerie, ce sera un peu plus tard.

Philippe Fleith

Mars 2013

n° 03

Mairie de FEIGÈRES

152, chemin des Poses du Bois

BP 30612

74166 Feigères Cedex

Tel : 04 50 49 24 60

Fax : 04 50 49 13 10

Mail :

mairie@feigeres74.fr

Horaires

d'ouverture

Lundi et jeudi

8h15 à 12h

Mardi

17h à 19h

Mercredi

10h à 12h

Vendredi

15h à 17h

Le standard téléphonique est ouvert tous les jours de 8 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Conseil municipal - séances du 14 mars et 28 mars 2013

Séance du 14 mars 2013

Invités du Conseil

M. le Maire remercie MM Orsat et Carroz, invités du Conseil.

Rythmes scolaires

L'application de la réforme des rythmes scolaires, qui instaure le retour à la semaine de 4,5 jours, est reportée à la rentrée 2014/15, afin de permettre l'organisation tant sur le plan matériel que du personnel encadrant.

Dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2013 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2012. Les dépenses concernées sont l'acquisition de matériel informatique d'occasion et son transfert au Sénégal dans le cadre de l'Agenda 21, ainsi que les frais liés à la révision du PLU.

Recrutement temporaire d'une secrétaire générale de mairie

Mme PIGNET est recrutée en tant que secrétaire générale remplaçante, du 25 mars au 30 août 2013.

Solidarité internationale

Une étude demandée par la commune montre que le sel venant du Sénégal est conforme aux exigences du décret relatif aux sels destinés à l'alimentation humaine. La filière du sel peut représenter une réelle opportunité pour la commune de Soum. Au titre de la solidarité internationale, il serait bon d'envoyer deux experts (spécialistes du sel de la coopérative des Saulniers de l'île de Ré) afin qu'ils forment les producteurs, et d'envisager une amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité produite. La commune prend à sa charge les frais de transports des deux experts.

Orange: prolongation de l'occupation du domaine public

Le conseil accepte la demande d'Orange en vue d'obtenir une prorogation d'autorisation d'occupation du domaine public de la commune pour une durée de quinze ans.

Séance du 28 mars 2013

Invités du Conseil

M. le Maire remercie Mme et M. Morisot et M. Thivolle, invités du Conseil.

Approbation des comptes 2012

Le Conseil adopte les comptes administratifs 2012 :

1. Budget principal

Résultat cumulé de fonctionnement

Dépenses 1 022 826,52 €

Recettes 1 803 517,41 €

Résultat cumulé d'investissement

Dépenses 2 177 191,20 €

Recettes: 2 158 902,78 €

2. Budget Commerces et locaux professionnels

Résultat cumulé de fonctionnement

Dépenses 16 957,97 €

Recettes 23 935,97 €

Résultat cumulé d'investissement

Dépenses 75 037,94 €

Recettes 103 166,97 €

Affectation des résultats

Seul l'excédent de fonctionnement fait l'objet d'une affectation. Pour le Budget Principal, le Conseil affecte le résultat de 780 690,89 € comme suit : 650 000 € sont virés à la section d'investissement, 130 690,89 € restent en section de fonctionnement. Pour le budget Commerces : le résultat de fonctionnement de 6 978 € reste en section de fonctionnement.

Adoption des budgets primitifs 2013

Le Conseil, après présentation par chapitre, adopte les budgets primitifs pour l'exercice 2013 :

- Budget principal

Fonctionnement: 1 566 107,89

Investissement : 3 427 419,75

- Budget Commerces

Fonctionnement: 51 278,00

Investissement: 137 833,71

Taux d'imposition 2013

Après débat, le Conseil adopte une hausse de 2,2 % des taux d'imposition 2013, visant à compenser des pertes dues à la baisse des dotations de l'Etat, au

transfert à la Communauté de communes de recettes fiscales et d'aides transfrontalières, à la détaxe sur les résidences principales.

Subventions 2013

Avant l'étude des demandes de subventions qui interviendra en mai, le Conseil vote d'ores et déjà plusieurs aides :

- **Mutame** (participation obligatoire à la caisse de mutualité des agents territoriaux) : 117 €

- **Coopérative scolaire «Les Schtroumpfs** : 366 € pour les achats divers, et 2 000 € pour le voyage scolaire (course d'orientation dans les Bauges)

- **Comité des fêtes** : 5 000 € pour l'organisation de la fête d'été.

Répartition des commissions

Suite à la démission de Jean-Baptiste Courtiol, le Conseil a revu la composition des commissions communales et intercommunales dans lesquelles il siègeait. La nouvelle répartition va être mise à jour sur le site Internet de la Ville.

Atelier municipal

Des avenants sont votés suite à des modifications dans les travaux de l'Atelier municipal, notamment l'ajustement des métrés : plus-value de 14 725,85 € pour le gros œuvre, moins-value de 6 989,05 € pour la charpente.

Boulangerie

Suite à l'annonce de la Médiévale de son souhait de mettre un terme à son activité, le Conseil accepte de rompre le bail avant son terme, décide de participer à la recherche d'un repreneur en prenant en charge des frais de publication, refuse de racheter le matériel.

Poste secrétaire d'accueil

Après avoir reçu plusieurs candidats, le jury de recrutement a choisi d'engager Mme Berthoud au poste de secrétaire d'accueil, en qualité d'adjoint administratif 2^{ème} classe stagiaire Mme Berthoud occupe déjà ces fonctions dans le cadre d'un contrat de remplacement.

Embauches d'été

Le Conseil adopte le projet de recrutement de renforts techniques pour les mois de juillet et août (voir annonce en page 3).

Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

Moro Orlando, Allée de la Corne : Démolition et reconstruction d'un abri de jardin, pose d'unauvent en façade et d'un sas sur la porte d'entrée.

Marie-Pierre Béné, Chemin de Bois Blancs : Modification des ouvertures.

Divers

Consorts Béné : Chemin de Bois Blancs : Terrasse, escalier extérieur, velux, clôture, modification des ouvertures.

Avis et Réglementation

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, la population est invitée à venir nombreuse participer à la cérémonie du Souvenir du 8 mai 1945. Nous nous retrouverons à 18h30 devant le Monument aux Morts pour nous recueillir. Le dépôt de gerbe sera suivi de l'allocation du Maire et de la lecture des messages officiels.

Conseillers du salarié

Le nouvel arrêté pris par Monsieur le Préfet en date du 20 novembre 2012 actualise la liste des conseillers des salariés. Cette liste est à disposition des salariés conformément à l'article D 1232-5 du Code du Travail; elle est disponible au secrétariat de mairie.

Emplois d'été sur la commune

Le Conseil municipal a décidé de recruter deux personnes, une pour le mois de juillet et une autre pour le mois d'août, afin de secondier les agents techniques. Cette période est celle des congés annuels mais aussi celle d'importants travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts.

Qualités requises pour cet emploi : Permis de conduire, aptitudes à participer à des travaux espaces verts, bâtiment et voirie.

Les dossiers de candidature composés d'une lettre de motivation et d'un CV doivent être transmis à la mairie au plus tard le 3 juin 2013.

La neige et le déneigement

Les services techniques de la Commune ainsi que l'entreprise Lyard de Vers ont déneigé les voiries communales publiques ainsi que certaines voies privées. Nous tenons à les remercier pour ce travail. En effet, la période hivernale a été importante cette fin d'année 2012 et durant le premier trimestre 2013.

Cependant, nous tenons à rappeler les points suivants : le chasse-neige ne peut pas enlever la neige devant les entrées individuelles, il convient à chacun de déneiger devant sa porte. De plus, les voies privées qui bénéficient de ce service sont déneigées dès que possible et dès que les voies communales publiques sont propres. Pour profiter de ce service, les copropriétaires des lotissements et voies privées ont signé une convention avec la Commune.

De plus, suite à diverses remarques concernant le déneigement des axes principaux, donc des CD 37 (Routes de Présilly et de Saint-Julien) et CD 18 (Route du Châble), ces voiries sont sous la seule responsabilité du Conseil Général; ce ne sont pas voies communales.

La commission voirie,

Guy Roguet, Serge Missillier, Pierre-François Schwarz

Mme M. Merle, Allée au Bruaz : fermeture du balcon.

Mr Boujion, Les Sorbiers : abri de jardin.

Permis de construire déposé :

Le Maraicher de Gaïa, Les Bois Blancs : Construction d'un bâtiment de stockage en bois.

Plusieurs devis ont été demandés pour le nettoyage des tags commis sur le mur de la salle polyvalente, une plainte a également été déposée.

la commission urbanisme va proposer des emplacements.

Le Conseil remercie toutes les personnes qui ont participé au repas du CCAS et qui ont aidé au service. La date du prochain repas est d'ores et déjà fixée au 9 février 2014.

Plusieurs devis ont été demandés pour le nettoyage des tags commis sur le mur de la salle polyvalente, une plainte a également été déposée.

Enquête publique PLU

Nous vous rappelons que l'enquête publique sur le projet de révision N° 3 du PLU se terminera le vendredi 26 avril 2013. Si vous souhaitez rencontrer le commissaire-enquêteur, à ce jour, les permanences restantes sont les suivantes :

Vendredi 19 avril 2013 : 16h00 à 19h00

Vendredi 26 avril 2013 : 14h00 à 16h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, ou adressées par écrit à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique (Mairie, 152 chemin des Poses du Bois, BP 30612, 74166 Feigères Cedex).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront te-

Etat Civil

Décès :

- * **Alphonse Martinez-Aznar** le 28 février,
- * **Jean-Louis Crosset** le 18 mars,
- * **Jean, Jacques Meyer** le 24 mars.

Nos condoléances aux familles